

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement Lyon

6^{ème}

Type de réunion

Réunion d'école privée

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Numéro et titre du premier sujet traité

05 *Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?*

Autrement dit, quels sont les domaines ou compétences que l'enfant doit dominer pour entrer en 6^{ème}. Comment évaluer leur maîtrise ?

Dans un premier temps, l'ensemble du groupe définit les apprentissages fondamentaux devant être acquis à la fin du Cycle II :

* La lecture, l'écriture, la grammaire et l'orthographe, la rédaction de phrases simples et le langage. Chaque enseignant est libre de suivre le programme, le même pour tous, selon des moyens différents.
* L'éveil : selon le positionnement de l'école, géographique et selon les disparités sociales, il est dirigé différemment. Il serait souhaitable que les activités d'éveil (y compris le sport) soient plus développées.

Maintenir ces activités paraît de bon sens, à adapter selon les capacités des familles à proposer en partie ces activités d'éveil extra scolaires. Ces activités d'éveil au sein de l'école ne doivent en aucun cas être au détriment des apprentissages fondamentaux, même si nous sommes conscients que l'éveil apporte motivation et soutien à l'envie d'apprendre à l'école (l'éveil peut devenir une véritable aide pédagogique pour maintenir et renforcer le lien enfant/école)

* Savoir compter, poser des divisions. Apprendre à raisonner et à résoudre des problèmes.
* Education civique ou apprendre à « vivre ensemble », afin de grandir dans les respects des règles sociales.

* Se familiariser avec l'anglais, bien que ce point semble être devenu essentiel récemment dans l'apprentissage du cycle II, il est important de l'approfondir encore, encore plus tôt, les enfants jeunes ayant des facilités naturelles pour acquérir la phonétique et le graphisme des langues étrangères.

Des moyens et des outils pour acquérir ces apprentissages fondamentaux :

* le travail d'équipe, l'aide que peut apporter un élève à un autre grâce à des explications avec ses propres mots.

Le jumelage peut enrichir l'ouverture des élèves d'une classe de même niveau (école de ville/ école de campagne, mer ou montagne ou école française/ école étrangère par exemple)

* l'informatique : maîtrise des technologies de l'information. C'est un éveil, mais non un objectif ou une matière en soi.

Pour la réussite du passage de la période charnière du CM2 à l'entrée en 6^e, il paraît important que les rencontres entre professeurs des classes de 6^e et de CM2 soient systématisées afin d'avoir connaissance du niveau et des compétences de chacun des élèves pour mieux les accompagner et les rassurer au cours de ce véritable changement.

Dès l'entrée en 6^e, chaque élève est soumis à une évaluation afin que les professeurs prennent connaissance de ses acquis. Nous souhaitons que le bilan de ces évaluations soit communiqué

aux parents. Il manque sur ce point un retour d'information de l'école aux parents, qui permettrait d'établir un véritable lien, bénéfique pour l'intérêt de l'élève.

16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative –en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Ou comment mieux communiquer, établir un environnement de confiance, favorable à la réussite et l'épanouissement de l'enfant ? Quels seraient en la matière les droits et devoirs de chacun.

Une enseignante témoigne : »Dès lors que l'enseignant considère l'élève en tant que personne dotée d'intelligence, le lien de respect mutuel s'établit naturellement. «

Un chef d'établissement : « Le chef d'établissement peut également influencer sur le regard que portent les enseignants sur leurs élèves ».

C'est un rôle commun qui lie les parents aux enseignants.

Il doit y avoir continuité entre l'école et la maison, entre les enseignants et les parents.

Le parent confie son enfant au corps enseignant.

Nous reconnaissons tous, parents, enseignants, que ce lien s'établit plus facilement en primaire, école de proximité avec un seul enseignant interlocuteur.

Certains dénoncent aussi au Collège, la toute puissance dans l'attitude certains professeurs mettant en danger la communication.

Plusieurs raisons à cela : l'éloignement géographique entre l'école et la maison, le nombre plus important de professeurs, l'âge même des enfants, font que les parents sont moins présents aux sorties d'écoles, à la vie de l'école, aux réunions...

Le souhait d'une continuité de communication parents/ enseignants entre primaire et secondaire est mis en avant. Il est ressenti que « plus l'enfant grandit, plus l'équipe pédagogique se réserve ».

Et aussi : Les parents sont sollicités, mais il y a peu de répondant de leur part, ils se sentent moins impliqués, l'anonymat s'installe.

Le lien entre parents et enseignants peut être maintenu, par le biais de plusieurs actions :

Accueil des parents, il faut leur donner la possibilité de s'investir. Les parents doivent pouvoir conserver le lien avec l'école qui accueille leur enfant, car c'est important aussi pour l'élève de sentir que ce lien est préservé.

Carnet de liaison utilisé pour communiquer, non plus seulement des notes et de mauvaises appréciations, mais aussi des éléments positifs inhérents à l'élève.

Diffuser les programmes scolaires aux parents chaque début d'année.

Systematiser des occasions de se voir entre parents/enseignants.

Le collège doit communiquer avec les parents, créer des ouvertures, pour faciliter la compréhension de la pédagogie, comprendre (sans intervenir ou s'immiscer dans la fonction du professeur, bien entendu). La confiance pourra ainsi s'installer.

* En résumé, mettre des moyens concrets en place afin que les liens à l'intérieur de ce trio enseignants-élèves-parents, soient préservés.

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

Ou : Qu'attend t'on des enseignants, des directeurs ? Doivent-ils être plus entourés,

par des professionnels de l'orientation, de la santé, de surveillance ... ?

Les parents s'accordent à demander une reconnaissance accrue du métier des enseignants. Et le corps enseignant note un manque de crédits pour la formation. Et un problème de disponibilité pour la suivre : soit l'enseignant prend sur le temps scolaire (il faut alors trouver des remplaçants), soit sur son temps de congé. Il est important de rendre la formation plus accessible.

Les professeurs sollicitent l'apport d'aides extérieures.

* pour le soutien scolaire, (plus de surveillants pour les études) par le biais du bénévolat.

* pour la santé de l'enfant, des infirmières, de l'aide psychologique.

Favoriser l'ouverture de classes d'adaptation, et rendre la formation spécialisée en ces domaines plus accessible aux enseignants.

Pour ouvrir l'école au monde, quels sont les moyens débloqués pour l'accueil des enfants handicapés ?

Leur minorité ne doit pas les exclure du monde de l'éducation scolaire.

De quelle manière pouvons nous les intégrer dans l'école ? Par le maintien des crédits, grâce à du personnel extérieur qualifié.

Trois priorités pour l'École

1 - Apporter plus de transparence lors des évaluations (à la charnière des deux cycles), significatives tant dans leur déroulement que dans la notation, afin que parents et enfants prennent conscience des acquis et des difficultés à combler et que l'évaluation ne soit pas synonyme de sanction, visant à expliquer les acquis de l'élève entre parents et enseignants à l'entrée en 6^e.

2 - Assurer la continuité du lien entre parents et enseignants au collège comme au primaire.

3 -Un retour à l'issue de cette consultation nationale, avec des suites concrètes, et la poursuite de ces réunions-débat les années suivantes contribueraient à l'amélioration des échanges parents/équipe éducative.